

OPCVM

Société Générale

Marocaine de Banques



Fiche signalétique

SG PERSPECTIVES

Avertissement : La présente fiche signalétique est un extrait de la note d'information visée par le CDVM, disponible aux fins de consultation par le public, dans tous les établissements chargés de recueillir les souscriptions.

Sogécapital Gestion



الشركة العامة
SOCIETE GENERALE



Fiche signalétique

SG PERSPECTIVES

I. Présentation de l'OPCVM

- **Dénomination sociale :** SG PERSPECTIVES.
- **Nature juridique :** Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV).
- **Code Maroclear :** MA0000030454.
- **Date et référence de l'agrément :** 06 Février 2007 sous la référence AG/OP/026/2007.
- **Siège social :** 55, Bd. Abdelmoumen, Casablanca.
- **Durée de vie :** 99 ans.
- **Exercice social :** 1 janvier au 31 décembre.
- **Apport initial :** 30.000.000,00 DH.
- **Valeur liquidative d'origine :** 1 000,00 DH.
- **Durée de placement recommandée :** 2 ans minimum.
- **Promoteurs :** Société Générale Marocaine de Banques (SGMB).
- **Souscripteurs concernés :** Personne physique ou morale résidente et non résidente.
- **Gestionnaire :** Sogécapital Gestion.
- **Etablissement dépositaire :** Société Générale Marocaine de Banques (SGMB).
- **Teneur de comptes :** Société Générale Marocaine de Banques (SGMB).
- **Commercialisateurs :** Réseau Société Générale Marocaine de Banques et Sogécapital Gestion.
- **Commissaire aux comptes :** Le cabinet Ernst and Young et associés représenté par M. Bachir TAZI.

II. Caractéristiques financières de l'OPCVM

Classification : Diversifiés.

Indice de référence : Indice Composite 40% MASI et 60% MBI moyen terme.

Stratégie d'investissement : La SICAV investira en permanence son actif, hors titres d'OPCVM « diversifiés » et liquidités, entre 30% et 50% en actions, certificats d'investissement et droits d'attribution ou de souscriptions cotés à la Bourse des Valeurs de Casablanca. Aussi, les obligations d'émetteurs publics et privés représenteront plus de 40% de son actif, tout en respectant la réglementation en vigueur.

La SICAV SG PERSPECTIVES permet de bénéficier des opportunités offertes par le marché

financier dans sa globalité : dynamisme du marché boursier et sécurité de l'obligataire.

- Sa politique d'investissement a pour objectif :
 - . Rentabilité : à travers l'investissement dans les actions cotées à la Bourse de Casablanca ;
 - . Diversification du portefeuille et minimisation du risque ;
 - . Sécurité : grâce à la diversification du portefeuille mais aussi grâce aux instruments de revenu fixe que sont les obligations d'émetteurs publics et privés.
 - . Liquidité : grâce à une sélection des valeurs les plus liquides de la Bourse aussi bien parmi les actions que les obligations.

III. Modalités de fonctionnement

Date de création : 23 Février 1995.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : chaque vendredi ou, si celui-ci est férié, le premier jour ouvré qui suit.

Modalités de diffusion de la valeur liquidative : la valeur liquidative est affichée le 1^{er} jour ouvrable qui suit sa détermination dans l'ensemble du réseau de la Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) ainsi que dans les locaux de Sogécapital Gestion. Elle est également publiée dans un journal d'annonces légales au moins une fois par semaine.

Méthode de calcul de la valeur liquidative : les principes d'évaluation de l'OPCVM sont identiques à ceux prévus dans la circulaire n°02/04 relative aux conditions d'évaluation des titres apportés à un OPCVM ou détenus par lui.

Modalités de souscription et de rachat : Les souscriptions et les rachats sont effectués dans les conditions précisées ci-dessous :

- Les demandes de souscription et de rachat sont reçues auprès des agences de la Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) ainsi qu'au siège de Sogécapital Gestion au plus tard à 10h00 le jour de calcul de la valeur liquidative ;
- Lieu de réception des souscriptions et rachats : Réseau Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) et Sogécapital Gestion.
- Calcul du prix de souscription : Prochaine valeur liquidative (obtenue en divisant l'Actif Net par le nombre d'actions en circulation) majorée de la



commission de souscription ;

- Calcul du prix de rachat : Prochaine valeur liquidative (obtenue en divisant l'Actif Net par le nombre d'actions en circulation) minorée de la commission de rachat.

Affectation des résultats : Capitalisation intégrale des revenus.

Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode des « Intérêts courus ».

IV. Commissions de souscription et de rachat

Commission de souscription maximale :

- En pourcentage : 2% HT de la valeur liquidative
- Part acquise à la SICAV : 0,5%, celle-ci est incompressible
- Cas d'exonération :
 - Cas d'exonération : pour les souscriptions effectuées par un actionnaire qui a présenté une demande de rachat portant sur la même quantité et enregistrée sur la même valeur liquidative, le prix de souscription est égal à la valeur liquidative.
 - Les autres cas d'exonération restent à la discrétion du réseau placeur.

Commission de rachat maximale :

- En pourcentage : 1,5% HT de la valeur liquidative
- Part acquise à la SICAV : 0,5%, celle-ci est incompressible.

- Cas d'exonération : pour les rachats effectués par un actionnaire qui a présenté une demande de souscription portant sur la même quantité et enregistrée sur la même valeur liquidative, le prix de rachat est égal à la valeur liquidative.
- Les autres cas d'exonération restent à la discrétion du réseau placeur

V. Frais de gestion

Les frais de gestion devant être encourus par un OPCVM sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, déduction faite des parts et actions d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par Sogécapital Gestion.

Le taux de frais est de 1.5%. Ils sont prélevés trimestriellement.

Les frais de gestion sont ventilés comme suit :

- 0,025% HT commissions CDVM
- 1,475 % HT commissions de la société de gestion qui prend en charge la totalité des frais de fonctionnement de l'OPCVM. (frais dépositaire, frais Maroclear, frais du commissaire aux comptes...).

VI. Date et référence de visa

La note d'information a été visée le 31/05/2012 sous la référence n° VI/OP/026/2012.

Adresse du Gestionnaire :

55, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca.

Adresse du Dépositaire :

55, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca.

Adresse et lieu de souscription et de rachat : Réseau Société Générale Marocaine de Banques.

Lieu et méthode de publication : Agences Société Générale Maroc par voie d'affichage.

Sogécapital Gestion



Groupe Société Générale Marocaine de Banques
55, Bd. Abdelmoumen - 20 100 Casablanca - Maroc

Société Anonyme à Conseil de Surveillance et à Directoire au capital de 1.000.000 dirhams